

**Présents :**

**Equipe Enseignante :** Mr Ravaud, Mme Chevalier, Mme Bailly, Mr Lanoue, Mme Schweickert, Mme Seron, Mme Serra, Mme Boniface, Mme Chartrain, Mme Langlois, Mme Lucas, Mr Ozanne.

**Représentants des Parents d'Elèves :** Mme Le Flohic, Mme Dumas, Mme Machado, Mme Fedrigo, Mme Gillier, Mr Eve, Mme Nicaise, Mme Humbertclaude, Mme Alves, Mme Ahssaini, Mme Rabat-Alloux, Mme Mathieu.

**Représentants de la Mairie :** Mr Joubert (Maire), Mme Letessier (Service scolaire),

**DDEN :** Monsieur Fritz

**Absents excusés:** Mme Augusto (PE), Mme Bitauveau (GPIM), Mr Machut (Conseiller municipal).

---

**Vie de l'école**

En préambule, Mr Ravaud souhaite la bienvenue à Monsieur FRITZ D.D.E.N.

Missions des DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) :

- Le DDEN est membre de droit des conseils d'école et doit à ce titre en recevoir l'invitation (avec dates, horaires et lieu).
- le DDEN veille au confort matériel et intellectuel des enfants et, à ce titre, signale dans ses rapports destinés aux autorités publiques compétentes ce qui lui paraît néfaste à l'accueil et à l'éducation des élèves.
- le DDEN, partenaire de l'école publique, témoigne son attachement aux principes de laïcité fondés sur la liberté de conscience, l'égalité et le respect des autres.
- le DDEN écoute et agit avec raison en dehors de toutes passions. Son indépendance lui permet de jouer un rôle de médiation et de coordination dont le seul objectif est l'intérêt des enfants.

**1. Prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire.**

Niveau	Effectifs
CP	55
CE1	56
CE2	58
CM1	89
CM2	67
<b>TOTAL</b>	<b>325</b>

Les effectifs sont dans la limite basse pour conserver les treize classes l'année prochaine. Il n'y a pas de mesure de carte scolaire prévue pour le moment.

## 2. Effectifs des classes.

	Niveau	Enseignant(s)		Effectifs	
1	CP A	Mme CHEVALIER		22	CP : 56
2	CP B	Mme BAILLY		21	
3	CP	Mr LANOUE	19	13	
	CE1			6	
4	CE1 A	Mme SCHWEICKERT		27	CE1 : 59
5	CE1 B	Mme SERON		26	
6	CE2 A	Mme SERRA		26	CE2 : 87
7	CE2 B	Mme BONIFACE		25	
8	CE2 C	Mme CHARTRAIN		24	
9	CE2	Mme LANGLOIS	23	12	
	CM1			11	
10	CM1 A	Mme CARDON / Mr RAVAUD		28	CM1 : 67
11	CM1 B	Mme AUGUSTO		28	
12	CM2 B	Mme LUCAS		28	CM 2 : 58
13	CM2 B	Mr OZANNE		30	
		<b>TOTAL</b>		<b>327</b>	

## 3. Projet d'école 2014 - 2015.

### 3.1. Fiche action n°1 : « Écouter, dire et lire pour écrire »

- Gazette de l'école : Le premier numéro a été édité au mois de février. il n'y a eu un exemplaire par famille qui a été donné aux « grands ». Nous commencerons par les petites classes la prochaine fois pour distribuer la gazette prévue en juin 2015.
- Rallye Français : Le rallye français a eu lieu le mercredi 28 janvier 2015, de 9h00 à 11h30. Les ateliers se sont très bien déroulés.
- Festival du livre : Le festival a eu le jeudi 05 février pour les classes du cycle 2 et le vendredi 06 février 2015 pour les classes du cycle 3. Les parents d'élèves ont été sollicités pour encadrer les ventes.

### 3.2. Fiche action n°2 : « Lire pour comprendre, comprendre pour résoudre »

- Rallye mathématiques : Le rallye mathématique s'est tenu le mercredi 21 janvier 2015 de 9h00 à 11h30.
- Toutes les classes participent au rallye mathématiques départemental «Math Essonne 2015 » entre le lundi 16 et le vendredi 27 mars 2015.

### 3.3. Fiche action n°3 : « Faire de nos élèves des citoyens responsables »

- Réunion des délégués.

Le thème retenu cette année : Que faire pour améliorer les relations entre les enfants dans la cour de récréation ?

Les propositions faites par les enfants vont être retravaillées dans les classes.

- Prévention routière : Les enseignants des classes de CE2, CM1 et CM2 organiseront l'activité « prévention routière » en autonomie. Mr Ravaud a fait la demande de matériel auprès de la MAIF. Période à confirmer : du lundi 11 au vendredi 22 mai 2015.  
Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 seront invités à venir à l'école avec leur vélo et les parents seront sollicités pour encadrer cette activité.  
Les dates définitives seront communiquées dans le cahier de liaison dès qu'elles seront connues.

Classes de CM2 : La partie maniabilité du permis vélos aura lieu le 10 avril 2015.

- Permis internet pour les CM2 : La gendarmerie de Marolles propose une sensibilisation des enfants aux dangers d'internet. Il y aura trois séances dans chaque classe et les élèves qui auront réussi leur permis se les verront remettre le vendredi 17 avril 2015 à 9h30. Cette cérémonie se fera en présence de Mr Joubert.
- Projet commun « Autour de la grande guerre » : Nous avons demandé un financement spécifique pour cette sortie. Nous sommes dans l'attente du retour des budgets alloués à l'école pour 2015. En cas de réponse positive de la maire, cette sortie aura lieu au premier trimestre de l'année scolaire 2015-2016. Le musée est complet jusqu'à la fin de cette année scolaire.

La dotation mairie n'est pas encore connue à ce jour car le budget mairie n'est pas encore voté.

- USEP : en raison du plan Vigipirate, les déplacements en train sont toujours interdits et nous ne pouvons pas financer tous les déplacements en cars. Les enseignants ont décidé de participer aux rencontres suivantes :
  - CP et CE1 : Athlétisme à Brétigny, le mardi 23 juin 2015.
  - CE2 et CM1: Athlétisme à Brétigny, le lundi 22 juin 2015.
  - CM2 : Mini tennis à Sainte Geneviève des bois, le 07 avril 2015.

Les rencontres prévues à Marolles sont maintenues. Le cout des transports sera pris en charge par la dotation USEP et la coopérative scolaire.

- Rappels :
  - Olympiades 2015 : les olympiades auront lieu le lundi 29 juin 2015 sur le stade.
  - Dans le cadre de la liaison maternelle - élémentaire, une matinée de jeux d'orientation sera organisée le mercredi 01 juillet 2015 pour les classes de GS, de CP et de CE1.

#### 3.4. **Fiche action n°4** : « Education artistique et culturelle »

- Ecole et Cinéma : en raison du plan Vigipirate, les déplacements en train sont toujours interdits. Par conséquent, les séances de projection sont annulées. Afin de ne pas pénaliser les élèves, l'école a acheté les DVD et les droits de diffusion des films « Ernest et Célestine » pour le cycle 2 et « Le passager » pour le cycle 3 pour les projeter en classe.  
Le cout est pris en charge par la coopérative scolaire (120 € hors frais de port).
- Chorales : Les séances d'apprentissage des chants ont commencé en janvier 2015. Il y aura un spectacle interclasses en fin d'année scolaire. Il n'y aura pas de spectacle de fin d'année, en raison de l'irrespect de certains parents envers le travail des enfants et des enseignants lors de la représentation de l'année dernière.

- La grande lessive : Elle sera organisée le vendredi 26 juin 2015.

#### **4. Exercices de sécurité.**

##### Bâtiment 1 :

- Date : Lundi 26 janvier 2015.
- Déclenchement de l'alarme : 10h23.
- Temps d'évacuation : 1 min 41 s.
- Bilan : RAS

##### Bâtiment 2 :

- Date : Mardi 02 février 2015.
- Déclenchement de l'alarme : 14h40.
- Temps d'évacuation : 55 s.
- Bilan : RAS

Rappel : le PPMS de l'école est à jour et a été présenté lors du premier conseil d'école.

#### **5. Bilan du festival du livre.**

La recette s'élève à 2 732,47 € soit une donation correspondante égale à 546.49 € (20% de la recette). Chaque niveau de classe pourra acheter une série de livres de littérature.

Monsieur Ravaud remercie l'ensemble des parents d'élèves et les enseignants qui se sont investis dans ce projet.

#### **6. Bilan de la photographie scolaire.**

La recette s'élève à 5 538€, soit une donation pour la coopérative scolaire de 1 938,30 € (35% de la recette).

#### **7. Accueil des nouveaux élèves :**

Pour information : Mr Ravaud recevra les nouveaux élèves arrivant à Marolles le jeudi 25 juin 2015 à 17h30.

## **Question des représentants des parents d'élèves**

### Questions mairie

#### **8. Comment se fait le réapprovisionnement du papier toilette dans les toilettes?**

Des petites filles se plaignent de ne pas toujours avoir de papier dans les toilettes. Dans un souci de cohérence, ce sont les agents d'entretien qui prennent en charge le réapprovisionnement des dérouleurs.

**9. Combien d'enfants exactement ont participé au NAP ce trimestre ?**

Les inscriptions se font par semaine et il y a six ou sept activités proposées chaque soir. Il y a des possibilités d'accueil entre 84 et 98 élèves. 129 enfants sont régulièrement à l'accueil le soir.

**10. La mairie pense-t-elle faire un bilan auprès des parents sur le changement des rythmes scolaires?**

M. le Maire et M. Ravaud ont convenu de faire un bilan entre février et avril, en présence d'une délégation d'enseignants et des représentants des parents d'élèves.. La mairie transmettra très prochainement des propositions de date pour ces réunions.

Le DDEN souhaite recevoir une copie des bilans établis.

**11. Comment est transmise l'information aux parents lors de changement d'organisation pour les temps périscolaires (exemple : Les CP accueillis en maternelle le matin).**

Les informations sont transmises aux parents sous forme papier au centre de loisirs. Les incidents doivent être rapportés au service enfance de la mairie. Dorénavant, une diffusion générale va être faite à l'ensemble des parents d'élève.

**12. En application du règlement 1169/2011 dit INCO, la mairie va t'elle afficher bientôt la liste des allergènes et leur numéro respectif et mentionner dans ses menus les allergènes présents dans les plats proposés?**

La question a été posée au prestataire : c'est une réglementation qui s'applique aux restaurants d'entreprise. A marolles, nous avons une liaison froide et la difficulté réside dans le fait que la liste des composants n'apparaît pas. Cette démarche est donc très compliquée à mettre en œuvre. Les parents sont invités à demander la mise en place d'un PAI en cas d'allergies alimentaires.

**13. Pourquoi les associations marollaises ne participent pas aux NAP?**

Toutes les associations ont été consultées, certaines associations ont décliné, d'autres ont demandé un cout très élevé pour organiser les NAP.

Rappel : les animateurs emmènent les enfants pour les activités extérieures.

**14. Est-il possible d'aligner les horaires de la maternelle Vivier sur l'élémentaire Vivier?**

La mairie rappelle que la formule actuelle, soit l'alignement des horaires entre les deux écoles maternelles, a été demandée par l'école maternelle Vivier lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

La question pourra être posée lors du conseil d'école de la maternelle R. Vivier la semaine prochaine mais tout changement est impossible en cours d'année.

**La séance est levée à 19h40.**

**Prochain conseil d'école le vendredi 12 juin 2015 à 18h00.**

J. RAVAUD  
Directeur de l'école